

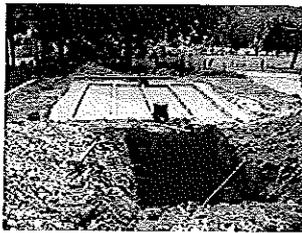
SYMILAV / Service public d'assainissement non collectif
Square Savignano 42600 SAVIGNEUX
Tel : 04.77.58.46.86. Fax : 04.77.58.90.16

Dossier N° :

Date de réception :

N° de PC :

Déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement individuel



Demandeur (Propriétaire)

NOM, prénom :

Adresse actuelle :

Commune :

Code postal :

Téléphone : / / / / Portable : / / / /

E-mail :

Lieu d'implantation des travaux

Adresse du terrain :

Commune :

Code postal :

Références cadastrales (sections et n° de parcelles) :

Superficie totale de la parcelle :

Locaux à desservir

Nature des locaux qui seront desservis :

- Maison individuelle, Résidence principale, Résidence secondaire
 Groupe de logements*, Autres (à préciser) :

* Une étude particulière à la parcelle doit être jointe systématiquement.

L'installation se fait dans le cadre :

-D'une construction neuve.

-D'une réhabilitation

Existe-t-il un puits utilisé pour la consommation humaine dans un rayon de 35m du dispositif de traitement : Oui Non

Existe-t-il un puits (tout usage) à proximité : Oui Non profondeur d'eau :

Importance de l'habitation :

Nombre total de pièces principales (nombre de chambre +2) :

Installateur du dispositif d'assainissement individuel

Nom :

Tel : / / / /

Adresse :

Choix de la filière d'assainissement individuel

Rappel : Attention, seule une installation bien conçue et bien entretenue fonctionnera encore correctement au bout de quelques années.

Filière déterminée par : le propriétaire un bureau d'étude (joindre l'étude de sol)

● Dispositif de prétraitement :

Rappel : Le dispositif de traitement doit être distant de 3 mètres de toutes plantations et de limite de propriété et de 5 mètres de l'habitation. De plus les eaux de pluies ne sont pas admises dans le système.

- | | | |
|---|----------|----------------|
| <input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux | Volume : | m ³ |
| <input type="checkbox"/> Fosse septique | Volume : | m ³ |
| <input type="checkbox"/> Bac dégraisseur (facultatif) | Volume : | m ³ |
| <input type="checkbox"/> Autres (joindre un descriptif) | | |

● Ventilation des prétraitements

Rappel : Attention, seule une ventilation complète permet d'éviter la corrosion et les problèmes de mauvaises odeurs.

Ventilation primaire : Apport d'air

- assuré par la canalisation de chute des eaux usées, prolongée jusqu'au-dessus de la toiture,
- autres cas nécessitant une prise d'air indépendante :

Ventilation secondaire : Extraction des gaz de la fosse toutes eaux

- assurée par une canalisation débouchant au-dessus de la toiture,
Le diamètre de la ventilation doit être de 100 mm au minimum.
- Extracteur : statique, éolien.

● Dispositif de traitement :

Rappel : Attention, seule une installation complète ne pollue pas.

Sol perméable (infiltration dans le sol)

- | | | |
|---|------------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> Tranchées d'épandage : | Nb de tranchée : | Longueur : |
| <input type="checkbox"/> Lit d'épandage : | Surface : | m ² |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical non drainé : | Surface : | m ² |

Cadre réservé à l'administration

Avis technique du SPANC

: Favorable.

: Défavorable.

Observation :

Cachet

Signature

Cadre réservé à l'administration

Vous pouvez imprimer le présent formulaire et le renvoyer à
SYMILAV - Square Savignano - 42600 - SAVIGNEUX
Vous pouvez aussi l'enregistrer sur votre PC et le renvoyer en
pièce jointe par mail à: infos.spanc@lignonduforez.fr